



## Commune de Saint-Maixant (33490)

### **Procès-verbal Conseil Municipal du 16 Février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de février, le conseil municipal de la commune de Saint-Maixant s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. BERNADET Alain, Maire.

#### **Date de convocation**

07 février 2023

#### **Présents (11)**

M. BERNADET Alain, Maire.

M. DULUC Gérard, Mme GAURY Angélique, Adjointes, M. EMMANUEL-EMILE Juliot, M. DEYRIARD Cédric, M. FIEVET Rudy, M. MAINET Aurélien, M. ORGET Julien, Mme BERTRAND Nathalie, Mme FLEURIOT Carole, Mme CHARDONNET Fabienne.

#### **Pouvoirs (01)**

M. Jean-Christophe MEUNIE à M. Gérard DULUC

#### **Excusés (08)**

Mme LE LAGADEC Magali, Mme BANOS Catherine, Adjointes, Mme Patricia ARQUEY, Mme SYNAKIEWICZ-BYRNES Julie, M. Mme POINSTAUD Aurélie, Mme CHAUDERON Catherine, Mme AURAIN Christiane, Jean-Christophe MEUNIE, Conseillers Municipaux

#### **Absent (0)**

**Secrétaire de séance :** Carole FLEURIOT

#### **Auxiliaire :**

Mme Valérie BONNET

---

#### **Ordre du jour :**

0. Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2023.

1. Rénovation éclairage public – demande financement au titre du Fonds vert.

2. Travaux étanchéité toiture terrasse cuisine et restaurant scolaire demande aide financière au titre de la DETR 2023.

3. Attribution subvention pour l'épreuve Tour de la CDC du Sud-Gironde.

4 Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.

5. Rapport des délégués.

6. Rapport des commissions.

7 Communication du Maire

8. Divers.

9. Questions diverses.

---

#### **0. Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 janvier 2023**

Le compte rendu de la réunion du 10 janvier est validé à l'unanimité.

## 1. Rénovation éclairage public – demande de financement au titre du Fonds vert.

La commune de Saint Maixant s'est lancée dans un plan de modernisation de son éclairage public, avec la volonté de se doter d'équipement davantage respectueux de l'environnement, et notamment de réduire la consommation énergétique et les dépenses associées.

La commune a procédé au remplacement de luminaires en 2022, et il reste 82 luminaires à rénover en 2023 afin que le parc lumineux soit à 100 % en leds.

Dores et déjà, selon le bilan prévisionnel établi par les services du SDEEG, la puissance totale économisée serait de 9020 KW à l'issue de ces travaux de rénovation.

La mise en œuvre du projet se fera dans le cadre de la convention passée avec le SDEEG de la Gironde.

La répartition financière s'effectuera de la manière suivante :

Dépenses		Recettes			
	Montants HT	Montants TTC	% proposé	Montant	
Investissement	54 865.15 €	58 705.71 €	Fond Vert	35 %	16 437.00 €
			SDEEG	20 %	10 973.03 €
			Fonds propres		31 295.68 €
<b>TOTAL</b>	<b>54 865.15 €</b>	<b>58 705.71 €</b>		<b>58 705.71 €</b>	

En conséquence, Monsieur le Maire,

- Propose au Conseil Municipal de solliciter la participation financière d'aide aux territoires dans le cadre du fonds vert, à hauteur de 35% du montant HT des travaux.

- Propose d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Autorise M. le Maire à solliciter la demande d'aide au titre du fonds vert

## 2. Travaux étanchéité cuisine et restaurant scolaire – demande de subvention au titre de la DETR 2023

Monsieur le Maire expose le projet de travaux d'étanchéité de la toiture et terrasse de la cuisine et restaurant scolaire.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 31 788.00 € T.T.C.

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat au titre de la DETR 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- **adopte le projet** – d'étanchéité toiture terrasse de la cuisine et restaurant scolaire - **pour un montant de 31 788.00 € T.T.C.**
- **adopte le plan de financement ci-dessous**

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	26 490.00 €	31 788.00 €	Etat DETR	9 271.00 €
			Région	
			Département	
			Autres	
			AUTOFINANCEMENT	17 219.00 €
<b>Total</b>	<b>24 490.00 €</b>	<b>31 788.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>26 490.00 €</b>

- **sollicite une subvention de 9271.00 € auprès de l'État, correspondant à 35 % du montant des travaux**

H.T

- charge le Maire de toutes les formalités.

### 3. Attribution subvention CDC - Tour de Gironde

Monsieur le maire indique que dans le cadre de l'organisation de l'épreuve Tour de la CDC du Sud-Gironde une subvention de deux cent euros doit être versée par les communes afin de financer l'évènement.

Pour ne pas mettre en difficulté l'association en charge de l'organisation, il est proposé de voter cette subvention en amont du vote du budget 2023, et devra être intégrée budgétairement au vote du budget primitif de 2023.

La subvention ayant trait à l'intérêt local, la condition de régularité est vérifiée au cas présent.

Pour cette première année, il est proposé de verser cette subvention à l'association du GUIDON MACARIEN, car l'association des communes de la CDC n'aura pas encore fait l'objet d'une publication au Journal Officiel. Afin de suivre le suivi des subventions des communes, un élu de la CDC sera désigné.

Monsieur le Maire indique que la Mairie du PIAN SUR GARONNE demande des bénévoles pour l'arrivée du tour de Gironde.

### 4. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

#### **Droit de préemption urbain - opérations inférieures à 500 000,00 €**

M. le Maire de Saint-Maixant ayant indiqué à M. le Président de la CdC du Sud Gironde ne pas être intéressé par les biens suivants, celui-ci a renoncé à son droit de préemption :

#### **DIA 33438 22 0046**

- Bien : Maison superficie de 113m2 sur terrain de 1046 m².
- Adresse : 98, route de Gascogne 33490 SAINT-MAIXANT (cadastre A N° 29).
- Prix : 325 000,00 €.

#### **DIA 33438 22 A0047**

- Bien : Terrains de 2033 m².
- Adresse : lieu-dit Casquit Nord 33490 SAINT-MAIXANT (cadastre : AK n°207/211).
- Prix : 1700.00 €.

#### **DIA 33438 23 A0001**

- Bien : terrain de 170 m².
- Adresse : Lieu-dit Mouchac Sud 33490 SAINT-MAIXANT (cadastre : A n° 379).
- Prix : 1500,00 €.

#### **DIA 33438 23 A0002**

- Bien : Maison de 106 m2 sur terrain de 1541 m².
- Adresse : 47A, Rue de Cariot 33490 SAINT-MAIXANT (cadastre : AA n° 121, 129, 219).
- Prix : 290 000.00 €.

#### **DIA 33438 23 A0003**

- Bien : Maison de 82.31 m2 Terrain de 852 m².
- Adresse : 07, lot les Prés de Bergea 33490 SAINT-MAIXANT (cadastre : AI n° 164, 168, 172).
- Prix : 245 000.00 €

#### **DIA 33438 23 A0004**

- Bien : Terrain de 631 m².et terrain de 1155 m2
- Adresse : 6 Lot « Les Bergeronnettes » 33490 SAINT-MAIXANT (cadastre : AK n° 224, 228).
- Prix : 91 000.00 €

### 5. Rapport des délégués

#### **OPAH - Rapporteur : Gérard DULUC**

COPIL du lundi 30 janvier 2023 à 14H30 CDC du Sud-Gironde

*Procès-verbal valant compte rendu - Conseil Municipal du 16 février 2023*

Rappel : Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (**OPAH**) est une convention passée entre une collectivité (commune ou un EPCI), l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en vue de requalifier et de réhabiliter un logement au profit d'un propriétaire occupant ou d'un propriétaire bailleur.

Pour rappel, les OPAH concernent les personnes qui ne dépassent pas un niveau de ressources fixé nationalement.

Ce sont des travaux d'adaptation du logement au handicap et/ou des travaux d'amélioration énergétique et/ou des travaux d'insalubrité.

#### **Rappel de l'évolution du régime des aides :**

- A compter du 01/01/2021, le gain énergétique requis pour l'éligibilité aux aides à l'amélioration énergétique passe de 25% à 35% pour les propriétaires occupants.
- Augmentation du plafond subventionnable passe à 30 000 € HT
- Augmentation de la prime HABITER MIEUX passe à 3 000€ pour les ménages aux ressources très modestes et à 2 000€ pour les ménages modestes.
- Deux nouvelles primes de 1 500€ pour :
  - o Sortie de passoire thermique pour les logements quittant une classe énergétique F ou G (voir DPE)
  - o Basse consommation pour les logements atteignant une étiquette A ou B après travaux

#### **Modification de la réglementation RGE :**

- Obligation de qualification RGE étendue aux travaux de VMC, émetteurs électriques et PAC air/air
- C'est une vraie problématique sur le territoire avec très peu d'artisans certifiés sur ces postes de travaux

#### **Deux dossiers concernaient la commune de Saint-Maixant pour des travaux d'adaptation :**

Dossier 1 : travaux d'adaptation au handicap : douche italienne à la place d'une baignoire et modification des WC pour un montant total des travaux de 6 200.70 € TTC.

Après subvention de l'ANAH (2 819 € TTC et du Département (1 972 € TTC), il reste 1 409.70 € TTC à la charge des occupants.

Dossier 2 : travaux d'adaptation au handicap : le projet consiste à déposer tous les éléments actuels de la SDB afin de créer une zone de douche adaptée comprenant siège de douche et barre d'appui pour un montant total des travaux de 10 450 €.

Après subvention de l'ANAH (3 325 € TTC), il reste 7 125 € TTC à la charge des occupants.

Ces deux dossiers ont été validés par le Comité Technique

## **6. Rapport des commissions**

Angélique GAURY indique que le 22 février aura lieu la réunion pour examiner les dossiers de demandes de subventions.

Julien ORGET souhaite savoir si l'association animation a déposé un dossier de demande de subvention.

Angélique GAURY indique qu'une rencontre avec Agnès REGLAIN et un agent du SICTOM pour faire le point sur le compost en place depuis septembre 2022.

Angélique GAURY précise que l'agent en charge du compost gère très bien cette mission. Le tri des déchets du restaurant scolaire et du tri sélectif est en cours d'organisation.

### **Commission technique**

**Rapporteur Gérard DULUC**

#### **Sommaire**

- Opération Commune Propre (OCP)
- Eclairage public SDEEG
- Entretien des espaces verts sur le linéaire de la traversée du Bourg
- Travaux de rénovation de l'Eglise
- Contrôle des jeux et des installations sportives du City Stade
- Arrosage des espaces verts de la commune en période de sécheresse
- CHRONOFEU
- Travaux prévus en 2022 et non réalisés à ce jour
- Travaux divers

### **Opération Commune Propre :**

Il serait souhaitable que la date retenue pour 2023 soit au plus tard le samedi 1<sup>er</sup> avril. En effet, au-delà de cette période la végétation reprend et il est plus difficile de repérer les déchets dans de hautes herbes.

Julien ORGET dit que justement il avait envisagé de parler de ce sujet avec Nathalie BERTRAND.

Nathalie BERTRAND souhaite arrêter une date et connaître les élus qui souhaitent participer à l'organisation de cette journée.

L'année dernière nous avons envisagé que Nathalie, Julien, Jean-Christophe et Cédric piloteraient cette affaire (flyer, inscriptions en lien avec le secrétariat, composition des groupes, et l'organisation générale...)

Les Services techniques mettront à disposition les moyens nécessaires.

Concernant le personnel, il s'agira d'une permanence avec une indemnité journalière de 112.20 € par agent présent (voir délibération).

### **Eclairage public : SDEEG**

Notre demande d'aide réalisée auprès du SDEEG a été validée lors de la commission d'attribution des crédits du 08 février.

Nous avons également demandé une subvention au Fonds Vert pour une réalisation des travaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023. Cette demande est de 35% sur le HT, c'est-à-dire 16 437.00 €

Par conséquent, nous sommes dans l'obligation d'attendre la validation de notre demande au Fonds Vert avant de demander au SDEEG de commencer les travaux.

Pour rappel, le montant des travaux pour le passage aux leds des derniers EP de la commune se monte à 58 705.91 €.

Pour la validation de la coupure nocturne, il faudra communiquer la date de début et les horaires de coupure.

### **Entretien des espaces verts sur le linéaire de la traversée du Bourg :**

La Société Antoine Espaces Verts (AEV) a passé une motobineuse (sarclage et binage) sur les espaces verts dédiés à la prairie fleurie. Du gazon, plus robuste et surtout plus facile à entretenir, a été semé sur ces espaces en remplacement de la prairie fleurie.

Sur les autres emplacements, après désherbage, du compost a été répandu.

Les plantes mortes, notamment les rosiers, ont été remplacés par des espèces plus résistantes.

La ganivelle devant le bureau de tabac a été remplacé (1 104.72 € TTC).

Il reste à refixer les éléments de parking sur la place de la Maire avant la fin de la garantie qui est fixée au 10 mars 2023 (EXE6)

### **Travaux de rénovation de l'église :**

La consultation des entreprises est effectuée par appel d'offres à procédure adaptée pour passation d'un marché de travaux.

Le lancement de l'appel d'offres a été fait le 17 janvier 2023, la date limite est fixée au 17 février. Il y a 3 lots :

- 1 - Maçonnerie
- 2 - Charpente
- 3 - Paratonnerre/Parafoudre

### **A ce jour, 7 sociétés sont venues sur site pour faire un inventaire du bâtiment.**

Pour rappel, il y a trois tranches de travaux :

- 1- RESTAURATION DU CLOCHER et RESTAURATION DES COUVERTURES PARATONNERRE/PARAFoudre (tranche ferme de 4 mois)
- 2- RESTAURATION DES FAÇADES SUD DE LA NEF, DE LA CHAPELLE SUD ET DE L'ABSIDE I.S.M.H. (tranche conditionnelle de 4 mois)
- 3 - RESTAURATION DE LA FAÇADE NORD DE LA NEF, DE LA CHAPELLE NORD ET DE LA SACRISTIE (tranche conditionnelle de 4 mois)

### **Contrôle des jeux des aires de jeux et des installations sportives du City Stade :**

Le rapport de la société APAVE préconise la pose d'étiquette sur chaque jeu mentionnant l'âge requis pour son utilisation. Cette préconisation n'interdit pas l'utilisation des jeux, puisqu'un panneau est affiché sur le site des aires de jeux.

La demande a été faite, mais en attendant nous avons « fabriqué » et posé nos propres étiquettes.

Toujours à la demande d'Apave, nous nous sommes procurés, auprès de l'installateur des jeux, la fiche concernant les caractéristiques du GRASS SECURITE et celle concernant l'entretien de ces espaces GRASS SECURITE.

Les élèves de la maternelle apprécient fortement ces nouveaux jeux.

Quant à l'aire de jeux publique elle sera ouverte à compter du 20 février. Un laps de temps supplémentaire est laissé pour favoriser la pousse du gazon.

APAVE doit nous communiquer le compte rendu de sa visite des poteaux et de hand-ball et des panneaux de basket du city-stade.

### **Arrosage des espaces verts de la commune en période de sécheresse :**

Le puit situé sur l'espace vert de la place Magni est opérationnel. L'eau se trouve à 10 m de profondeur et sa hauteur est de 2 m.

Renseignements pris, il s'avère que cette nappe se renouvelle normalement.

Cette solution, provisoire, nous permettra de mettre en place notre projet de citerne (5 m<sup>3</sup>) de récupération des eaux pluviales durant cette année 2023.

L'emplacement prévu serait entre la salle des fêtes et le bâtiment de l'extension

### **CHRONOFEU :**

Remplacement de trois extincteurs hors d'usage : Eglise, salle de motricité de la maternelle et Mairie.

---

### **Travaux prévus en 2022 et non réalisés à ce jour :**

- Monsieur Laporte, électricien n'ayant toujours pas répondu, un nouveau devis a été demandé à M. EYMARD, électricien à Pian sur Garonne. Le montant est de 1 439.03 € TTC
- Monsieur Barraud de la société SOPEIM a programmé la pose de la baie vitrée et du volet roulant au ST la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars.
- A la bibliothèque, la grande baie vitrée sera remplacée début mars.

### **Travaux divers :**

- Réalisation de l'espace de l'Ile aux Enfants devant le périscolaire
- Mise en place des radars sur la D19
- Installation du défibrillateur
- Enlèvement des plots en béton et des chaînes qui les reliaient devant l'Eglise
- Déplacement du capteur de luminosité de l'Eclairage Public de l'allée menant à la salle des fêtes
- Réparation de la cloison des WC primaire (trou béant suite à un coup de pied d'un élève en colère...)
- Installation de plusieurs prises électriques dans le bureau de la directrice de l'Ecole
- Pose des panneaux de la bibliothèque
- Réparation de l'escalier menant au clocher de l'Eglise
- Pose d'une brise vue (brande) sur une clôture située autour du terrain de pétanque
- Suite à infiltrations, dues au lavage à grande eau réparation, d'un mur dans le réfectoire
- Création d'une place PMR et de trois places de parking (dont l'une dédiée au pompes funèbres) entre l'Eglise et le Presbytère.
- Nettoyage de toutes les cours de l'école pendant les vacances
- Ramassage des déchets sauvages sur les Départementales et sur les VC (tous les mardis) et nettoyage des abris bus.
- Entretien des lotissements, du cimetière, du rond-point de Malagar
- Balayage Voie Verte, caniveaux, quartier de l'Eglise.
- Divers petits travaux effectués à la demande.

---

## **7. Communication du Maire**

21.01 CVLV à Verdélais – terre de jeux 2024 avec Angélique GAURY.

23.01 Réunion avec Angélique GAURY et les enseignants – (préparation budget en fonction des projets des enseignants) Classe découverte concernera 4 classes, 73 enfants, une participation sera demandée aux familles, salon du polar à Saint Symphorien, sortie au zoo. Cédric DEYRIARD dit qu'il avait participé à la première réunion et qu'il n'a pas été convié à cette réunion.

26.01 Réunion carte scolaire à Bazas avec Angélique GAURY.

01.02 Conférence des Maires à Saint Pierre de Mons (préparation conseil communautaire).

03.02 M. BASTELICA projet formation BPJEPS.

06.02 Pôle territorial « SCOT ».

07.02 Réunion Ressources Humaines (entretien individuel).

08.02 Mesdames RAMON/MENARD Comité d'animation

10.02 SIA (DETR projet 2023) travaux Verdélais.

13.02 CDC - Groupement de commandes sélection bureau d'études maîtrise d'œuvre

13.02 Conseil communautaire

14.02 Permis de louer

A venir

17.02 signatures « Vitalmerle »

## 8. Divers

Bruno TAUZIN a un projet avec des jeunes sur des chantiers participatifs, notamment les cabanes de vignes.

Alain BERNADET confirme le passage du tour de France à Saint Maixant, le 07 juillet 2023, il demande l'avis à l'assemblée sur l'organisation d'une éventuelle manifestation pour faire connaître Saint Maixant.

Juliot EMMANUEL-EMILE demande si sur la route qui mène vers Malagar, les entreprises ont fermé ? Fauvel Formations ?

Alain BERNADET dit qu'il n'a pas d'information sur cette éventuelle vente.

Julien ORGET demande si il y a du nouveau pour le local d'en face de la mairie.

Alain BERNADET dit qu'une agence a appelé pour savoir si possible de faire de l'étalage sur le trottoir.

Cédric DEYRIARD demande si l'on a toujours un ou deux dossiers au tribunal.

Alain BERNADET dit que l'affaire ARDURAT, dossier en cours d'appel au tribunal et l'affaire TREMY aucune nouvelle.

Alain BERNADET précise qu'il a échangé avec le Président du syndicat de l'eau concernant la qualité de l'eau sur Saint Maixant, il faut attendre le résultat des analyses effectuées pour savoir si le nettoyage aura permis une meilleure qualité de l'eau.

## 9. Questions diverses

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20**

**Le Maire,  
M. Alain BERNADET**

**Le Secrétaire de séance,  
Mme Carole FLEURIOT**